La France souhaite expulser des Syriens, des ONG dénoncent une décision scandaleuse alors que Darmanin s'était dit ouvert à un statut de « résidence tolérée »

06/01/2023 à 11h30



La préfecture de Haute-Garonne et la préfecture de police de Paris auraient entamé des démarches auprès de l'ambassade de Syrie en France pour expulser deux personnes, alors que les relations diplomatiques avec Damas sont rompues depuis mars 2012.

Amnesty International, La Cimade et Revivre accusent les autorités françaises de deux *« tentatives scandaleuses et illégales en droit international »* d'expulsions vers la Syrie et réclament une *« clarification »* au gouvernement. […]

Dans un entretien accordé au *Monde* en novembre pour présenter son projet de loi sur l'immigration qui sera présenté en janvier, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, s'était

dit ouvert à un statut de *« résidence tolérée »* pour les Syriens : *« Il y a des gens à qui on refuse l'asile et à qui on délivre des OQTF, mais qu'on ne peut pas expulser car ils sont syriens ou afghans, et nous n'avons pas de relation diplomatique avec Bachar Al-Assad ou les talibans »*, avait-il expliqué.

Le Monde